

Thème 1/ La fiscalité et les dépenses publiques

L'organisation de l'Etat et des services publics

Introduction du thème par l'Agenda 21 : *Nous avons volontairement lié ces 2 thèmes car il nous semble que les traiter séparément risque de fausser le débat. Il ne faut pas oublier que ce que lorsqu'on parle de dépenses publiques ce sont des dépenses qui vont servir à financer des services publics (enseignement, santé, justice, police, etc.), à financer des institutions (des organismes de recherche, des institutions politiques etc.), des infrastructures collectives (des routes par ex), bref des biens qui profitent à tous, citoyens et entreprises. Les dépenses publiques ce sont des dépenses d'investissement et de fonctionnement. On investit pour retirer un profit à plus ou moins long terme, et on dépense de l'argent public pour que ces services, ces biens communs fonctionnent. Donc en discutant de fiscalité et dépenses publiques (entrées et sorties d'argent), on discute aussi d'organisation de l'Etat et de services publics.*

En discutant de ce que nous coutent tous ces biens communs, il faut aussi penser à ce que ça nous coûte ou ce que ça coûtera aux générations futures d'y renoncer. Les dépenses publiques ont un coût mais l'absence de dépenses publiques a peut-être un coût (social, écologique, économique) bien supérieur.

Contribution des participants :

✓ Prélèvement plus équitable des impôts : la fiscalité est le garant de l'équité

- Le calcul devrait proportionnel aux revenus quelque que soit le revenu (suppression des tranches) sans seuil minimum
- Fiscalité des entreprises : actuellement les PME payent proportionnellement beaucoup plus que les plus grosses
- Faire de la lutte contre l'évasion fiscale une priorité
- Revoir, voire supprimer, les niches fiscales
- Retour de l'ISF
- Harmonisation au sein de l'Union Européenne de la fiscalité
- Taxe d'habitation calculée non sur la valeur locative mais sur le revenu de l'habitant
- Répartir autrement la TVA (ex 0% produits de 1ère nécessité et augmenter sur produits de luxe)
- Des taxes différenciées selon le lieu d'habitation, par ex taxes sur les carburants moins élevées en milieu rural
- Droits de succession à rééquilibrer entre les plus gros patrimoines et les plus petits
- Produit de la TVA géré par la région

✓ Répartition du produit de l'impôt :

- Constat du manque d'information, manque de transparence sur à quoi sert l'impôt.
- Financer en partie les partis politique en affectant une somme forfaitaire du produit de l'impôt sur le revenu, chaque contribuable choisissant le parti qu'il désire financer

✓ Dépenses publiques :

- Réduire le train de vie des élus de l'Etat et des hauts fonctionnaires
- Allocations familiales calculées sur le revenu

✓ **Services publics :**

- Harmonisation des lois sociales au sein de l'Union Européenne (par ex un salaire minimum)
- Inquiétude sur la fermeture des services publics de proximité (hôpitaux, écoles, poste, tribunaux, transports...) ajouté à la complexité et dématérialisation administrative. : mettre en place des permanences de personnes physiques chargées de renseigner, d'aider etc., avec des postes itinérants, ou des personnes (par ex des médecins) payées par une collectivité
- Mais trop compter sur l'Etat et les institutions publiques peut déresponsabiliser les citoyens et freiner les initiatives collectives

✓ **Organisation de l'Etat**

- Difficulté à comprendre la répartition des compétences entre les différents échelons administratifs (Etat, région, regroupements de communes, etc.)
- Limiter le cumul et le nombre de renouvellement des mandats
- Faire signer une charte d'engagement aux élus pour remplir avec honnêteté et moralité leur mandat
- Parmi les institutions de l'Etat, s'assurer d'un mélange entre le recrutement d'énarques et de personnes ayant l'expérience de réalités du terrain

Thème 2/ La démocratie et la citoyenneté

Introduction du thème par l'Agenda 21 : *La démocratie c'est le pouvoir (cratie) du peuple (démo). C'est une forme, une méthode d'organisation de nos sociétés, une manière de prendre des décisions. Mais le choix de cette forme d'organisation, c'est aussi l'idée qu'il existe des valeurs communes, des choses auxquelles nous tenons collectivement : la liberté, la solidarité, la qualité de notre environnement par ex. La démocratie, c'est une question de formes mais aussi de fond. Pour parler de démocratie et citoyenneté, nous vous proposons de discuter de ces 2 aspects, en nous posons la question des formes d'organisation de décisions collectives qui garantissent des valeurs communes. Pour cadrer un peu plus le débat, nous vous proposons de discuter des différents niveaux de décisions : le très local, le communal, le régional, le national, l'international aussi. Et de discuter des moyens d'assurer la représentativité de nos dirigeants : par exemple l'élection, le tirage au sort...*

Contribution des participants :

✓ Démocratie représentative :

- Simplifier pour rendre plus accessible le référendum d'initiative partagée ou instaurer un référendum d'initiative citoyenne
- La faible participation aux élections implique une légitimité moindre des élu.es : prise en compte du vote blanc et rendre le vote obligatoire
- Introduire une dose de proportionnelle dans les élections des députés

✓ Démocratie participative : des nouveaux modes de gouvernance

- Tirage au sort à un niveau très local (par ex certains conseillers municipaux pourraient être tirés au sort), et à un niveau national (par ex un 1/3 des sénateurs tirés au sort parmi la population, 1/3 parmi les représentants d'associations et 1/3 parmi les élus locaux)
- Affecter des fonds publics au fonctionnement de la démocratie participative (aides aux associations par ex)
- Renouveler l'initiative de débats, en incitant par exemple à l'organisation de débats locaux
- Davantage d'enseignement sur la vie civique (pédagogie active des citoyens et des jeunes)

✓ Niveau européen et international

- ONU : Problème de la représentation des Etats non démocratiques
- La France n'a pas le poids suffisant, il faudrait une démocratie européenne pour avoir une représentation européenne
- Problème du poids et de l'influence des lobbies dans les décisions
- Assurer une meilleure visibilité et transparence du travail des députés européens et des institutions européennes

Thème 3/ La transition écologique

Introduction du thème par l'Agenda 21 : La transition écologique, c'est l'idée que nos modes de production (industriels, agricoles) et plus globalement nos modes de vie ne sont pas compatibles avec la sauvegarde à long terme de ce que l'on appelle les ressources naturelles (l'eau, la nature, le climat...). Et que si on veut laisser une planète habitable à ceux qui viendront après nous, il faut changer de comportements, individuels et collectifs. Devant l'ampleur des questions à traiter dans ce sujet, on peut choisir de compartimenter, de parler séparément de la question des déchets, des transports, de l'énergie... Mais nous vous proposons au contraire de prendre du recul, de réfléchir à cette question de manière plus globale, en nous posons la question de savoir ce que collectivement nous pourrions faire pour changer les choses en profondeur. En nous plaçant au niveau de l'Etat. Qu'est-ce que, en tant qu'Etat, nous pourrions faire pour changer nos comportements et pour aller vers des modes de vie plus respectueux de nos richesses communes ?

Contribution des participants :

✓ Rôle coercitif de l'Etat :

- Renforcer le contrôle de l'application des règles protégeant l'environnement
 - Simplifier et appliquer une taxation écologique à toutes les entreprises avec un système de bonus-malus et en affecter le produit au financement de la transition écologique
 - Taxe carbone : utiliser le produit de cette taxe pour développer les transports en commun
 - Le coût des normes techniques peut être trop important pour les ruraux (par ex contrôle technique des véhicules) et pour les petites entreprises : établir des normes différenciées et adaptées
 - S'assurer de l'équité de la charge des taxes et réglementations ayant pour finalité la protection de l'environnement. Le manque d'équité peut conduire à monter les gens les uns contre les autres et délégitimer l'objectif de protection de l'environnement
 - Covoiturage : instaurer des obligations à covoiturer
 - Interdiction de l'obsolescence programmée
-
- Identifier des leviers pour modifier les comportements et les activer, par exemple augmenter le % de produits bio locaux dans la restauration collective
 - Mettre en place un Plan d'investissement national sur la recherche dans les énergies renouvelables (ex moteur à hydrogène)
 - Aides de l'Etat au développement de sources d'énergies propres et durables
 - Education : assurer l'éducation et la formation des enfants et aussi des adultes aux enjeux écologiques
 - Valoriser les comportements vertueux (ex taxe ordures ménagères moindre pour les gens triant bien leurs déchets)
 - Le rôle de ministre chargé de l'écologie devrait être tenu par le premier ministre ou à défaut par un ministre doté d'une autorité de pouvoir sur les autres ministres.
 - L'Etat n'a pas de grande marge de manœuvre par rapport aux pouvoirs des marchés

- Raisonner au niveau planétaire les questions de pesticides, de productions comme l'huile de palme...
- Faciliter le déblocage des fonds européens (LEADER et FEADER)
- Prôner la décroissance, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas
- Au niveau local élaborer une Charte du savoir vivre et de la qualité de vie
- Plus de communication et de pédagogie de la part des collectivités qui s'occupent des déchets, des transports, de l'éclairage, etc. Par exemple mettre en place des Conseils des utilisateurs, des cahiers de doléances, des réunions de consultation des usagers.
- Favoriser l'instauration de monnaies locales vertes
- Attention à ne pas culpabiliser les citoyens en leur faisant supporter des changements dont la responsabilité incombe aux industriels (par ex en matière de déchets d'emballages)